

Pourquoi (encore) un numéro spécial sur Luther ? *

Le 31 octobre 1517, le moine Martin Luther publie 95 thèses contre la pratique de la vente des indulgences¹. 500 ans plus tard, les protestants commémorent cet événement qui a été le fondement de leurs convictions : l'amour de Dieu est gratuit, seule la foi compte, la Bible est le seul guide, Jésus-Christ est le seul intermédiaire entre Dieu et l'humanité.



En cette année 2017, les idées des Églises locales, pour marquer cet événement, ont foisonné tout au long de l'année. Le comité de rédaction du Protestant de l'Ouest a souhaité rassembler dans un numéro à part les manifestations et réflexions (expositions, conférences, concerts...) prévues pour l'année 2017. Réparti en quatre chapitres, Des racines aux fruits s'adresse à tous, aussi bien à ceux qui n'ont pu assister à telle ou telle manifestation, qu'à ceux qui souhaitent garder une vue d'ensemble de cette commémoration. Les racines retracent les origines de la Réforme, le tronc proclame les idées fortes de ce mouvement, les feuilles et les fleurs dévoilent le protestantisme à travers les images et la musique, et les fruits posent la pertinence du message de la Réforme aujourd'hui. Des témoignages de jeunes adultes et de personnalités protestantes et catholiques complètent la réflexion. Mais si l'effervescence autour d'un événement qui a bouleversé l'Europe s'estompera fin 2017, l'esprit de la Réforme continuera à insuffler ses valeurs et à inspirer les générations futures.

Élisabeth Renaud

¹ Dans la tradition catholique romaine, c'est l'Église qui accorde des indulgences à la suite d'actes de piété ou de charité, accomplis par la personne avant sa mort (ou par d'autres au profit d'un défunt). Les indulgences permettent d'obtenir une réduction ou une annulation du temps de purgatoire à laquelle un croyant (dont les péchés ont été pardonnés par Dieu) est soumis après sa mort. Au temps de la Réforme, on pouvait les acheter.

* Cet article fait partie du numéro spécial édité par *Le Protestant de l'Ouest* en 2017, à l'occasion des 500 ans de la Réforme.